

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 26 novembre 2015

Réouverture de l'Unité cellulaire hospitalière des HUG

Après sept mois de travaux de rénovation, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) remettent en fonction l'Unité cellulaire hospitalière ce jour. Cette structure médicale sécurisée reçoit les patients-détenus incarcérés dans les établissements pénitentiaires des cantons du « concordat latin » (Suisse romande et Tessin). Les travaux réalisés, pour un montant de 1.3 million de francs, comprennent notamment la création d'une promenade extérieure sécurisée répondant aux injonctions des organisations cantonale, fédérale et européenne de surveillance des conditions de détention.

L'UCH en quelques mots

L'Unité cellulaire hospitalière (UCH) des HUG est la structure médicale sécurisée dans laquelle peuvent être admis les patients-détenus (hommes et femmes) incarcérés dans les établissements pénitentiaires des cantons du « concordat latin », à savoir Suisse romande et Tessin. Elle permet d'hospitaliser les personnes présentant des pathologies relevant de la médecine interne, ainsi que pour des motifs d'ordre chirurgicaux ou relevant d'autres spécialités médicales (oto-rhino-laryngologie, gynécologie obstétrique, urologie, etc.).

Placée sous la responsabilité du Dr Laurent Gétaz, médecin adjoint, l'UCH est exploitée par l'office cantonal de la détention et accueille un nombre sans cesse croissant de patients-détenus (268 en 2014) pour un nombre de jours d'hospitalisation également en augmentation (2'257 en 2014). La provenance et la durée de séjours de ces personnes concernent majoritairement Genève (204 personnes et 1'423 jours en 2014), tandis que les patients des autres cantons se sont montés à 64 pour un total de 834 jours d'hospitalisation. Ils sont placés sous la surveillance de gardiens détachés par la prison de Champ-Dollon.

1.3 millions investis par les HUG

Les travaux ont consisté en une rénovation de l'ancienne UCH, en la création d'une promenade sécurisée (voir ci-dessous) et en une amélioration des infrastructures sanitaires ainsi que du dispositif de sécurité. L'entrée de la lumière naturelle au sein de l'Unité a également été sensiblement améliorée. L'UCH est composée de cinq cellules à deux personnes, d'un parloir, et de locaux pour soignants et gardiens. Les travaux ont coûté 1.3 million de francs et ont duré sept mois. En adaptant l'UCH, l'Etat poursuit la consolidation et l'optimisation de ses infrastructures pénitentiaires.

L'UCH, qui est une unité de la prison de Champ-Dollon installée au sein des HUG, illustre l'excellente collaboration qui prévaut entre ces deux institutions.

Ajout d'une promenade sécurisée

La construction d'un espace de promenade sécurisé répond aux injonctions de plusieurs organisations de surveillance des conditions de détention¹ qui ont fait part de leur préoccupation au sujet de l'absence de promenade à l'ancienne l'UCH. Celle-ci avait pour conséquence que les patients-détenus étaient privés de promenade pendant la durée de leur hospitalisation.

Principes fondamentaux de la santé en prison

Conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe, l'UCH applique sept principes fondamentaux dans son action médicale. Ceux-ci garantissent notamment l'accès sans discrimination aux soignants, des soins médicaux en prison équivalents à ceux fournis à la population générale, le respect de la confidentialité et des soins prodigués par des soignants de même niveau de formation et d'expérience que pour la population générale.

Pour de plus amples informations

HUG, Service de presse et relations publiques
Nicolas de Saussure +41 22 372 60 06 / +41 79 553 60 07

Les HUG : soins, enseignement et recherche de pointe

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), établissement universitaire de référence au niveau national et international, rassemblent huit hôpitaux publics genevois. Leurs centres d'excellence touchent les affections hépato-biliaires et pancréatiques, les affections cardiovasculaires, l'oncologie, la médecine de l'appareil locomoteur et du sport, la médecine de l'âge avancé, la médecine génétique et la vaccinologie. Avec leurs 10'500 collaborateurs, les HUG accueillent chaque année 60'000 patients hospitalisés et assurent 87'000 urgences, 965'000 consultations ou prises en charge ambulatoires et 26'000 interventions chirurgicales. Plus de 800 médecins, 3'000 stagiaires et 150 apprentis y effectuent leur formation. Les HUG collaborent étroitement avec la Faculté de médecine de l'Université de Genève et l'OMS à différents projets de formation et de recherche. Ils développent des partenariats avec le CHUV, l'EPFL, le CERN et d'autres acteurs de la *Health Valley* lémanique. Le budget annuel des HUG est de 1.8 milliard de francs.

Plus de renseignements sur :

- les HUG : www.hug-ge.ch – presse-hug@hcuge.ch
- Rapport d'activité, HUG en bref et Plan stratégique 2015-2020 : <http://www.hug-ge.ch/publications-hug>

¹ Commission des Visiteurs Officiels du Grand Conseil, Commission nationale de prévention de la torture (CNPT), Comité Européen pour la Prévention de la Torture (CPT).